

**1er AOÛT 2014**  
Fête nationale  
parc de la Mairie d'Onex  
dès 19h

**PROGRAMME**

- 19h**  
Ouverture de la manifestation
- 20h**  
Parole officielle  
Allocution de Cécile-Anne Kasli,  
Maire de la Ville d'Onex  
Invité d'honneur: Manuel De Melo,  
ancien Conseiller des Communales porteur de  
la "marque"
- 21h30**  
Cérémonie aux champions accompagnée  
par le fanfare municipale
- 21h45**  
Bal animé par le groupe «Cadeux»
- 22h**  
Feu de joie

**onex**  
Ville de progrès

## Rénovations énergétiques: la Ville d'Onex au cœur d'un projet pilote

L'État de Genève et la Ville d'Onex ont lancé une action pilote en vue d'une rénovation énergétique de grande envergure de la Cité d'Onex, mardi 6 mai 2014, en invitant tous les propriétaires de bâtiments privés collectifs de la commune pour une rencontre au Manège. L'objectif de ce projet inédit: diminuer drastiquement la consommation énergétique.

La consommation énergétique des bâtiments, principalement le mazout et le gaz utilisés pour le chauffage et la préparation de l'eau chaude, représente 50% de l'énergie totale utilisée dans le Canton de Genève. Ce pourcentage très élevé fait que l'assainissement du parc immobilier constitue un enjeu prioritaire de la politique énergétique cantonale. «Le potentiel d'amélioration est de l'ordre de 50%», précise Antonio Hodgers, le Conseiller d'État en charge de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), devant la cinquantaine de propriétaires et de régies présentes.

### Des passoires énergétiques

La majorité des immeubles collectifs construits dans la Cité d'Onex l'ont été durant la même période - les années 60 et 70 - et selon les mêmes techniques. À cette époque, les préoccupations énergétiques étaient peu prises en considération. «Ces bâtiments sont des passoires énergétiques», regrette Antonio Hodgers. À titre de comparaison, l'exploitation des bâtiments modernes les plus performants requiert quatre fois moins d'énergie que la moyenne du parc immobilier onésien!

«Nous sommes à un tournant énergétique. Ce sera l'enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle», rappelle la Conseillère administrative déléguée, Ruth Bänziger. C'est pourquoi l'État de Genève et la Ville d'Onex ont décidé de s'associer pour accélérer l'assainissement énergétique des immeubles de la commune. Plusieurs mesures de soutien ont été instaurées afin de faciliter les démarches et mieux accompagner les propriétaires désirant isoler leurs bâtiments.

### La Ville d'Onex pionnière

La Ville d'Onex, qui a réussi en 2013 sa troisième labellisation «Cité de l'énergie» avec 71,1% des points, tout proche du label d'or,

appliquera ce programme rigoureux à ses propres bâtiments. Avec cette action pilote, elle se montre, une nouvelle fois, pionnière dans les domaines du développement durable et de l'énergie (raccordement à Cadom depuis 15 ans, pose de panneaux photovoltaïques, opération éco-sociale et développement de la géothermie notamment).

«Nous voulons tracer la voie pour que chaque propriétaire puisse s'engager sereinement dans ce programme de rénovation thermique», conclut Frédéric Pittala, l'urbaniste de la Ville d'Onex. «Ce programme pilote d'encouragement est appelé à faire tache d'huile et à se généraliser dans le Canton de Genève afin que la société ne consomme pas plus que ce que la planète peut lui donner, à savoir l'objectif fixé de 2000 watts en 2050», précise Antonio Hodgers. Tout cela, bien sûr, sans négliger la qualité de vie des habitants, bien au contraire puisqu'ils en seront les premiers bénéficiaires.

Anne Bulaz

### Les principales mesures de soutien dans le cadre de la politique énergétique cantonale:

Des solutions types - un catalogue de mesures - seront définies pour chaque classe de bâtiments et les aides financières prévues par le canton et la Confédération seront cataloguées.

Une marche à suivre (depuis la demande jusqu'à la délivrance de l'autorisation) sera définie afin de:

- Guider et accompagner les propriétaires désirant isoler leurs bâtiments
- Faciliter les démarches et fixer les conditions de l'autorisation
- Rationaliser les interventions en termes de budget et de durée de la procédure

